



Pour publication immédiate

COMMUNIQUÉ

ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR BIOALIMENTAIRE DE LANAUDIÈRE 2017-2020

Joliette, le 21 juin 2018 – C'est avec beaucoup de fierté que le Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL) et ses partenaires, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), la Table des préfets de Lanaudière, les six municipalités régionales de comté de Lanaudière (MRC), la Fédération de l'UPA Lanaudière (FUPAL), le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) ont procédé, ce matin, à l'annonce de l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de Lanaudière 2017-2020. Cette entente prévoit une somme totale de 375 000\$ dédiée au développement du secteur.

Plus précisément, l'entente permettra de mettre en œuvre des actions qui visent à atteindre la vision de la planification stratégique régionale (PSR) : « En 2025, Lanaudière se distingue par son secteur bioalimentaire dynamique, prospère et tourné vers les marchés d'ici et d'ailleurs. Ses acteurs et ses entreprises, propulsés par une relève motivée et compétente, portent des projets structurants et durables qui génèrent des retombées socio-économiques pour leurs communautés. Ils sont appuyés par leurs partenaires et soutenus par des services-conseils adaptés, procurant ainsi un fort effet de levier sur le développement bioalimentaire régional. Ces efforts concertés procurent fierté et notoriété à toute la région. »

M^{me} Pascale Coutu, présidente du CDBL nous mentionne : « *Spécifiquement, cette entente nous permettra de mettre en œuvre les priorités et actions liées aux défis et enjeux identifiés dans la PSR, de favoriser la croissance des entreprises de la région, de faire connaître les produits régionaux auprès des marchés d'ici et d'ailleurs, d'assurer le leadership du CDBL dans le domaine bioalimentaire de la région, de mobiliser et d'assurer la concertation. Tout en identifiant les projets porteurs pour le secteur.* »

M. Louis-Charles Thouin, de la Table des préfets de Lanaudière mentionne : « *Le secteur bioalimentaire contribue de manière très importante au développement économique de Lanaudière. Il contribue également à faire rayonner la région et à l'attractivité de notre territoire. Il était donc important pour la Table de préfets d'être partenaire de cette entente, car nous avons tous, sur chacun de nos territoires de MRC, des producteurs ou transformateurs qui travaillent chaque jour afin de développer des produits d'une grande qualité.* »

Québec 

TABLE DES PRÉFETS
LANAUDIÈRE

UPA
Lanaudière





« C'est avec beaucoup de fierté que la Fédération de l'UPA de Lanaudière contribue aux succès du CDBL, en tant que partenaire financier depuis ses tout débuts en 1991. Alors que les usines de transformation fermaient leurs portes et que les producteurs agricoles s'en inquiétaient, plusieurs partenaires s'étaient mobilisés pour mettre en place une organisation forte dont le but était de favoriser le maintien et le développement de l'industrie agroalimentaire lanauchoise. Le mandat du CDBL était pertinent à cette époque, et il l'est tout autant aujourd'hui. Grâce à sa solide expertise et ses nombreuses réalisations, le CDBL jouit d'une notoriété dont nous pouvons tous être fiers, ajoutant une plus-value indéniable à l'agriculture de la région. » mentionne M. Marcel Papin, président de la Fédération de l'UPA de Lanaudière.

– 30 –

Le secteur bioalimentaire regroupe l'ensemble des activités liées à la production agricole, aux pêches et à l'aquaculture commerciales, à la transformation des aliments et des boissons, au commerce des aliments (distribution et détail), ainsi qu'aux réseaux des services alimentaires (hôtellerie, restauration et institutions).

À propos du CDBL.

Le Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière, le CDBL, est un organisme à but non lucratif qui développe et dynamise le milieu bioalimentaire de Lanaudière par le biais de projets structurants et par le tissage de liens d'affaires entre intervenants. Actif depuis 1991, le CDBL est reconnu comme étant la « Table de concertation bioalimentaire » de la région. Pour plus d'information, visitez le www.cdbl.ca.

Source : Annie Cossette
Coordonnatrice mise en marché et promotion
Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière
Téléphone : 450 867-7773 poste 242
Mobile : 514 586-4011





Sur la photo de gauche à droite :

- M. François Perron, directeur régional du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- M. Jacques Beaupré, directeur du MAPAQ pour la région Montréal, Laval, Lanaudière;
- Mme Pascale Coutu, présidente du CDBL;
- M. Louis-Charles Thouin, président de la Table des préfets de Lanaudière;
- M. Pierre-Luc Bellerose, conseiller politique de la ministre responsable de la région de Lanaudière;
- M. Marcel Papin, président de la Fédération UPA Lanaudière;
- M. Yoann Duroy, directeur général du CDBL.

Québec 

TABLE DES PRÉFETS
LANAUDIÈRE

UPA
Lanaudière

